



Hôpitaux Sud
270 Boulevard Sainte-Marguerite
13009 MARSEILLE
Tel : 04 91 74 49 58 ou 56
Fax : 04 91 74 50 91
Mail : secretariat@oncopaca.org

Marseille, le 14 décembre 2011

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU RESEAU REGIONAL DE CANCEROLOGIE ONCOPACA-CORSE**

**Vendredi 25 novembre 2011
Aix en Provence
9H30 – 10H30**

Ordre du jour

1/ Relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire

I. RAPPORT MORAL

II. RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES

III. QUESTIONS DIVERSES

2/ Relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

MISE A JOUR DES STATUTS DE L'ASSOCIATION

Membres présents :

1. Collège des établissements de santé privés de PACA et CORSE :

CL St George (Pr M. NAMER, Mme V. CAPEL), CL Ste Marguerite (Dr JL. WENDLING), CL Synergia (Mme M. TCHIBOUDJIAN), CL Saint Roch (M. R. VIGNOLI), HP Clairval (Mr D. TEISSONNIER), Radiothérapie CLAIRVAL (Dr J. ESKANDARI)

2. Collège des établissements de santé publics de PACA et CORSE, hors CHU :

CH Avignon (Dr G. LEPEU), CH Pays d'Aix (Dr J. LE TREUT), CH Draguignan (M. J.C. ROUSSEAU), CH Aubagne (M. A. TESSIER), CHG Salon de Provence (Dr S. KASSEYET), CH Toulon (Dr X. TCHIKNAVORIAN)

3. Collège des établissements ESPIC, hors CLCC :

H. St Joseph (Mme MP. VILLARUBIAS)

4. Collège des CHU de MARSEILLE et de NICE :

Marseille (Pr R. FAVRE, Dr R. GREGOIRE, Mme F. ARNAUDO, Mr N. BERNABEU), Nice (Pr J. MOUROUX, Dr R. CHARPENTIER)

5. Collège des CLCC de MARSEILLE et de NICE :

Marseille (Dr J. CAMERLO, Dr M.H. GIOVANNINI), Nice (Mme S. LASCOLS)

6. Collège des professionnels de santé libéraux :

ILHUP (Mr S. FABRIES, M. X. BARBAUD, Melle C. PELLETTI)

7. Collège des associations d'usagers :

Ligue contre le Cancer (Pr M. SCHNEIDER)

Présence de 7 collèges sur 9. L'Assemblée Générale peut donc débiter.

Présence également de l'équipe de coordination du Réseau :

Dr M. PIBAROT, Dr P. POGGI, Mme E. CORTES, Mr S. LEMAIRE, Mme K. REPNAU, Mme C. MACIOCCO, Melle M. BIANAY, Mme S. DAGNA.

Ouverture de la séance à 9h30 :

1/ Décisions relevant de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Par application de l'article 11 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des voix dont disposent les Collèges présents ou représentés.

I. **Rapport moral** : Pr. Roger Favre, Président

- Le bilan d'activité 2010/ 1er semestre 2011 est présenté dans le rapport d'activité du réseau, publié sur le site internet
- Point sur l'organisation et le fonctionnement du réseau depuis l'AG 2010 :
 - restructuration de la coordination du réseau et déménagement (Hôpitaux Sud Marseille), présentation de l'équipe
 - adoption d'une charte financière (publiée sur le site internet)
 - 116 membres dont 94 établissements autorisés

Nouvelles adhésions depuis 2010	<ul style="list-style-type: none">▪ Clinique Toutes Aures de Manosque (Collège des ES privés)▪ HAD Clara Schumann d'Aix en Provence (Collège des ES privés)▪ Centre médical l'Avancée d'Aix en Provence (Collège des Professionnels libéraux)
Cessation d'activité	<ul style="list-style-type: none">▪ Clinique du Coudon (liquidation judiciaire)

- **Psychologie** : intervention orale de Caroline Pelletti pour expliquer la nouvelle organisation de la prise en charge psychologique des patients en ville, en cours de mise en place:
Le dispositif de prise en charge financière des consultations psychologiques avec des psychologues libéraux se poursuit. Suite à la convention tripartite qui lie désormais l'ARS, l'INCa et les réseaux régionaux de Cancérologie (RRC), la prise en charge directe des patients dans le cadre des RRC n'est plus possible. Un transfert du dispositif « Psy » est donc en cours du RRC ONCOPACA-CORSE **au réseau de santé polyvalent ILHUP**. Au mois de février, nous serons en mesure de

vous donner toutes les explications nécessaires pour poursuivre notre collaboration.

En attendant, nous continuons de fonctionner normalement. »

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre Caroline Pelletti (psychologue coordinatrice) au 04 91 52 13 69. Les patients et les proches peuvent également utiliser ce numéro.

Le nouveau nom du volet psychologie du réseau ONCOPACA-Corse est « **Pôle Psychologues et Santé PACA** ».

- **Un point sur les actions et projets régionaux sera effectué de 14H à 14H30 :**

Seront présentés les principales actions réalisées depuis la dernière AG ainsi que les derniers projets en cours : plateforme oncofertilité, portail oncogériatrie, fiches d'information patients sur les médicaments anti-cancéreux, évaluations régionales et nationales, enquête recommandations nationales,....

Une Session numérique destinée aux professionnels de santé aura lieu cet après-midi :



SESSION THEMATIQUE

« LE NUMERIQUE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DE SANTE »

Vendredi 25 Novembre 2011

Novotel Pont de l'Arc Aix en Provence

De 14h30 à 16h00 suite à l'Assemblée Générale du

Réseau Régional de Cancérologie ONCOPACA-Corse

- **Le DCC-DMP : actualités**
Dr P. SIMAN, ASIP-Santé
- **L'Espace Numérique Régional de Santé et la messagerie sécurisée**
Mr L. SIMON, GCS e-santé PACA
- **Application OncoRCP : évolution de la base de données régionale**
Dr P. POGGI et Mr S. LEMAIRE, Réseau Régional de Cancérologie ONCOPACA-Corse

- A noter que l'AG sera suivie du **2ème Colloque INNOVATIONS**, destiné à l'ensemble des professionnels de santé intéressés par la cancérologie :



2ème COLLOQUE REGIONAL « INNOVATIONS » ONCOPACA-Corse

Thème 2011 : Les Traitements Loco- Régionaux innovants en Cancérologie

Vendredi 25 Novembre 2011

Novotel Pont de l'Arc Aix en Provence

De 10h45 à 12h45 suite à l'Assemblée Générale du

Réseau Régional de Cancérologie ONCOPACA-Corse

Modérateurs : Professeur Roger FAVRE / Professeur Jérôme MOUROUX

- **Cancers ophtalmologiques : le Cyclotron, traitement de haute précision**
Dr P.Y. BONDIAU, Centre Antoine Lacassagne, Nice
- **Cancers gynécologiques : apport de la chirurgie robotique**
Dr E. LAMBAUDIE, Institut Paoli-Calmettes, Marseille
- **Cancers du système nerveux central : la chirurgie éveillée du cerveau**
Dr P. METELLUS, AP-HM, Marseille
- **Cancers thoraciques : chimiothérapie hyperthermique intrapleurale**
Pr J. MOUROUX, CHU de Nice

*Sous l'égide du **Comité Scientifique du Réseau**
Avec le soutien Institutionnel de ROCHE*

Toutes ces présentations seront mises en ligne sur le site internet :

<http://www.oncopaca.org/fr/presentation>

II. Rapport financier et approbation des comptes :

1/ Nomination du Commissaire aux comptes :

Suite au décès du Commissaire aux comptes titulaire, Mr Edmond-Claude GAVARRI, le Conseil d'Administration du 23 mai 2011 a désigné en urgence:

- Le cabinet SYREC en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- Mlle Christine ANFOSSO, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Ces derniers effectueront leur mission sur la période restant à courir du précédent mandat de Mr GAVARRI soit jusqu'à l'exercice qui sera clôturé en 2012.

Cette nomination en remplacement est soumise à l'approbation de l'Assemblée: approbation à l'unanimité

2/ Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010

Après lecture du Rapport financier et du Rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels qui lui ont été présentés.

3/ Affectation du Résultat

Le résultat propre de l'Association ONCOPACA-CORSE s'élève à 10 772.95 euros au 31 décembre 2010. Ce résultat est affecté par l'Assemblée au compte « Fonds associatifs » pour 10 772.95 euros. Ainsi le solde du compte « Fonds associatifs » se trouve porté de 35 856.60 € à 46 629.55 €.

4/ Quitus à la Présidence pour sa gestion

L'Assemblée donne quitus au Président pour sa gestion.

6/ Pouvoir pour les formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal, afin d'accomplir toute formalité légale, et notamment de déposer les comptes annuels en Préfecture pour publication au Journal Officiel.

III. Questions Diverses

Cotisation des membres :

Depuis la constitution du réseau, les membres cotisaient uniquement lors de l'adhésion au réseau. Nécessité d'une mise en conformité au plus tôt demandée par le Commissaire aux Comptes : les membres d'une Association loi 1901 doivent s'acquitter d'une cotisation **annuelle**. Le droit de vote est dévolu aux membres à jour de leur cotisation.

Le Conseil d'Administration réuni avant l'AG propose un montant annuel identique à celui de la cotisation initiale, à savoir 100 € pour les établissements, réseaux, associations de professionnels, et 10 € pour les associations d'usagers. Approbation à l'unanimité par l'Assemblée.

Appel de cotisation à émettre au plus tôt (trop tard pour 2011), soit en janvier 2012.

2/ Décisions relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Par application de l'article 12 des statuts, les décisions extraordinaires sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers (2/3) des voix dont disposent les Collèges présents ou représentés.

Mise à jour des statuts en lien avec la restructuration de la cellule de coordination :

- Article 3 : **Siège social**

Suppression de « *L'Association dispose d'un établissement secondaire sis à Nice Faculté de Médecine 28 avenue de Valombrose 06107 Nice Cedex 2* »

- Article 15 : **Coordination du réseau :**

« *Le médecin coordonnateur du Réseau assure les missions de coordination opérationnelle* » au lieu de « *Les médecins coordonnateurs du Réseau assure les missions de coordination opérationnelles* »

- Ainsi qu'une faute de frappe :

Article 13. « **Participera de même toute personne** » au lieu de « **Participeront de même pour toute personne** »

Approbation des statuts à l'unanimité.

Fin de séance.

Le Président,
Professeur Roger FAVRE
Signature

Le 1er Vice Président,
Professeur Jérôme MOURoux
Signature